

CAARUD LOGOS

**Projet
d'établissement
2018-2023**

**Centre d'Accueil et d'Accompagnement
à la Réduction des risques
des Usagers de Drogues**

Table des matières

<u>DESCRIPTION DE L'ETABLISSEMENT.....</u>	<u>3</u>
<i>Historique de l'association et de l'établissement.....</i>	<i>3</i>
<i>Projet associatif.....</i>	<i>3</i>
<i>Valeurs associatives.....</i>	<i>3</i>
<i>Le respect des usagers.....</i>	<i>3</i>
<i>L'utilisateur en tant que citoyen responsable.....</i>	<i>4</i>
<i>Cadre juridique de l'établissement.....</i>	<i>4</i>
<i>Ressources humaines.....</i>	<i>5</i>
<i>Budgets alloués.....</i>	<i>5</i>
<i>Implantation géographique.....</i>	<i>5</i>
<i>Environnement, positionnement.....</i>	<i>6</i>
<i>Public bénéficiaire, évolutions récentes.....</i>	<i>6</i>
<i>Objectifs de l'accompagnement au CAARUD.....</i>	<i>6</i>
<i>1. Objectifs généraux.....</i>	<i>6</i>
<i>2. Objectifs spécifiques.....</i>	<i>6</i>
<i>Bilan issu de l'Évaluation Interne.....</i>	<i>7</i>
Forces de l'établissement.....	7
Points à améliorer.....	8
<u>DESCRIPTION DU FONCTIONNEMENT Déclinaison des actions pour répondre aux missions réglementaires.....</u>	<u>8</u>
<i>Accueil collectif et individuel, l'information et le conseil personnalisé pour usagers de drogues.....</i>	<i>8</i>
<i>Soutien aux usagers dans l'accès aux droits, l'accès au logement et à l'insertion ou la réinsertion professionnelle</i>	<i>8</i>
<i>Des modes d'accueils différenciés.....</i>	<i>8</i>
<i>Des réunions de concertation.....</i>	<i>9</i>
<i>Le droit des usagers.....</i>	<i>9</i>
<i>Soutien aux usagers dans l'accès aux soins</i>	<i>9</i>
<i>Mise à disposition de matériel de prévention des infections</i>	<i>10</i>
<i>Intervention de proximité à l'extérieur du centre, en vue d'établir un contact avec les usagers</i>	<i>10</i>
<i>Un programme de RdRD en pharmacies sur le Département.....</i>	<i>10</i>
<i>Des interventions en milieu festif.....</i>	<i>10</i>
<i>Une présence à la maison d'arrêt de Nîmes.....</i>	<i>11</i>
<i>Développement d'actions de médiation sociale.....</i>	<i>11</i>
<i>Partenariat, conventions.....</i>	<i>11</i>
<i>Des instances de réflexion, de concertation, d'élaboration</i>	<i>12</i>
<i>L'accueil de stagiaires.....</i>	<i>12</i>
<i>Des formations en continue de l'équipe.....</i>	<i>12</i>
<i>Internet et communication.....</i>	<i>12</i>
<i>Participation au dispositif de veille sanitaire.....</i>	<i>13</i>
<u>Addictovigilance.....</u>	<u>13</u>
<u>L'enquête Oppidum.....</u>	<u>13</u>
<u>AXES STRATEGIQUES DU NOUVEAU PROJET D'ETABLISSEMENT 2018-2023.....</u>	<u>14</u>

DESCRIPTION DE L'ETABLISSEMENT

Historique de l'association et de l'établissement

Créée en 1973, l'association gestionnaire intitulée d'abord « Les amis de Blannaves », puis « Association Blannaves-Logos », porte aujourd'hui le nom d'« APSA 30 »¹. Cette association a pour objet « *le traitement et le soin des conséquences médicales, psychologiques et sociales liées à la consommation de drogues et aux pathologies addictives* ».

L'association gère depuis 1974 le CTR² de Blannaves situé à Alès, et depuis 1985 une structure d'accueil ambulatoire sur Nîmes : « le Centre Logos ».

En 1988, ouverture d'une antenne de Logos sur Alès.

En 1992, le Centre Logos est autorisé comme CSST.³

En 1994, le CSST Logos ouvre une unité méthadone ainsi qu'un accueil de jour bas seuil (une boutique) qu'il appelle : « Logos accueil ».

En 2006, après passage en CROSMS⁴ ce service est autorisé comme établissement médico-social à part entière et s'appellera le CAARUD Logos.

Projet associatif

Le projet associatif a été réécrit en 2015 :

Il consiste à promouvoir des réponses adaptées aux questions d'usage de drogues et d'addictions, dans une logique de santé publique, par le biais de dispositifs favorisant la Réduction Des risques (RDR) et des dommages, la prévention, l'accès aux soins et proposant un accompagnement et une prise en charge sur le plan médical, psychologique, éducatif et social des personnes concernées.

« Cette association a pour objet le traitement et le soin des conséquences médicales, psychologiques et sociales liées à la consommation de drogues. Elle participe également aux recherches cliniques et théoriques en sciences sociales, psychologiques et médicales.

Elle participe de même aux actions de prévention, de Réduction Des risques et des Dommages, de formation, et d'enseignement. Elle gère et anime des établissements de soins et de Réduction Des risques et des Dommages avec ou sans hébergement, des services d'accueil et de prévention et elle s'organise en commissions territoriales.

Elle participe au travail en réseau et établit à cette fin des conventions de partenariat avec d'autres associations ou organismes œuvrant notamment dans les champs sanitaire, social et de l'insertion, les services médico-sociaux, judiciaires et hospitaliers.

De même, elle signe des conventions avec les pouvoirs publics (État, région, département, municipalités), selon les objectifs et compétences qui les concernent.

L'association s'adresse à tous indistinctement. »

Valeurs associatives

Le respect des usagers

L'association milite pour promouvoir un dialogue positif basé sur le respect des représentations de chacun tout en œuvrant à leur évolution. Il s'agit de penser et d'agir à partir des questions que se pose la société à propos de l'usage de drogues, de l'addiction et des réponses possibles à y apporter.

¹ **APSA 30** : Association pour la Prévention et le Soins en Addictologie du Gard.

² **CTR** : Centre Thérapeutique Résidentiel

³ **CSST** : Centre de Soins Spécialisés pour Toxicomanes.

⁴ **CROSMS** : Commission Régionale de l'Organisation Sociale et Médico-sociale

En effet, la société change, ainsi que le regard porté sur les personnes usagères de drogues. Aussi, notre réflexion et nos actions tiennent compte du moment social dans lequel elles se situent.

L'accompagnement consiste à recevoir les personnes là où elles en sont et comme elles sont, sans jugement quant à leurs consommations, leurs comportements et leur choix de vie. Il est important de les considérer comme ayant des consommations de substances psychoactives ou ayant des addictions comportementales (jeux, écrans) et non comme des « malades » à soigner ou des « délinquants » à remettre dans le droit chemin. Certains usagers ont des consommations festives et occasionnelles. Mais d'autres revendiquent le fait de consommer et de gérer leurs consommations sans demander de soins. Il s'agit donc de prendre en compte cette réalité, de proposer de l'information et du matériel de Réduction des Risques et des Dommages pour prendre soin des consommateurs afin qu'ils aient les moyens de réduire les risques pour eux et leur entourage.

L'utilisateur en tant que citoyen responsable

L'APSA 30, se donne pour objectif de proposer une réflexion sur la question de l'addiction, pour que chacun puisse s'interroger sur ses représentations, ses craintes, ses peurs, ses rejets, sa fascination, afin de rendre possible un autre regard sur les usagers. Ce changement de regard devrait permettre une autre approche de l'addiction et une prise en compte des différents types de consommations. Ainsi, les usagers rencontrés par les établissements gérés par l'association sont des citoyens responsables avec lesquels nous pouvons co-construire des réponses adaptées à leurs demandes.

Ils ont des droits, qu'ils peuvent revendiquer, avec le soutien des professionnels si besoin, mais aussi des obligations à respecter, même si nous estimons - avec eux - que les textes législatifs actuels doivent évoluer.

Cadre juridique de l'établissement

Reconnaissance législative de la politique de Réduction des Risques et des Dommages :

La loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique (article L.3121-5 du Code de la santé publique) a, pour la première fois, permis une reconnaissance législative de la politique de Réduction Des risques et des Dommages mise en œuvre, jusque-là, par voie de circulaire. Elle vise à définir l'objet de cette politique, à affirmer la responsabilité de l'État dans ce domaine et à sécuriser le statut et le financement des structures intervenant dans ce champ en les inscrivant parmi les établissements médico-sociaux.

Intégration des structures de Réduction des Risques et des Dommages dans le champ des établissements médico-sociaux :

L'article L.3121-5 du Code de la santé publique issu de la loi du 9 août 2004 précitée crée une nouvelle catégorie d'établissement médico-social : les Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction de risques pour Usagers de Drogues (CAARUD) qui relèvent du 9° de l'article L.312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, au même titre que les Centres Spécialisés de Soins aux Toxicomanes (CSST) et les Centres de Cure Ambulatoire en Alcoologie (CCAA). Leurs missions, conditions et modalités de financement sont précisées par les articles R.3121-33-1 à R.3121-33-4 du Code de la Santé Publique issus du décret n° 2005-1606 du 19 décembre 2005.

- Décret n° 2005-1606 du 19 décembre 2005⁵ relatif aux missions des Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues et modifiant le Code de la Santé Publique.

⁵ Décret CAARUD en annexe P.

- CIRCULAIRE N° DGS/S6B/DSS/1A/DGAS/5C/2006/01 du 2 janvier 2006 ⁶ relative à la structuration du dispositif de réduction des risques, à la mise en place des Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues (CAARUD) et à leur financement par l'assurance maladie.

Les missions sont définies par l'article R.3121-33-1 du Code de la Santé Publique (CSP) qui prévoit que les CAARUD assurent :

- l'accueil collectif et individuel, l'information et le conseil personnalisé pour usagers de drogues ;
- le soutien aux usagers dans l'accès aux soins ;
- le soutien aux usagers dans l'accès aux droits, l'accès au logement et à l'insertion ou la réinsertion professionnelle ;
- la mise à disposition de matériel de prévention des infections ;
- l'intervention de proximité à l'extérieur du centre, en vue d'établir un contact avec les usagers ;
- le développement d'actions de médiation sociale.

L'article R.3121-33-2 du CSP précise qu'ils ont également une mission de participation au dispositif de veille en matière de drogues et toxicomanie, à la recherche, à la prévention et à la formation sur l'évolution des pratiques des usagers. Cette mission ne doit pas être considérée comme ayant un caractère obligatoire et ne constitue donc pas une condition préalable à la délivrance d'une autorisation en tant que CAARUD.

En 2016, la « loi de modernisation de notre système de santé » a entériné la politique de réduction des risques et des dommages (Salle de consommation à moindre risques, sécurisation des intervenant en RdRD...).

Ressources humaines

En 2017 l'équipe du CAARUD est constituée :

Le personnel autorisé au BP :

- 1 infirmière 0,65 ETP
- 3 éducateurs 2,12 ETP
- 1 psychologue 0,50 ETP

Le personnel mis à disposition :

- 1 directeur 0,2 ETP
- 1 cadre social 0,2 ETP
- Attachée adm 0,1 ETP
- Secrétaire 0,3 ETP

Budgets alloués

Pour l'année 2016, le budget du CAARUD s'élevait à 233 376 €.

Implantation géographique

Situés au 8 rue Tédénat, les locaux du CAARUD sont dans le même immeuble que ceux du CSAPA Logos, au rez-de-chaussée. L'entrée indépendante, se fait par la rue Bec de Lièvre, perpendiculaire à la rue Tédénat. Le bâtiment est à proximité du centre-ville, dans un quartier populaire plutôt calme.

Ces locaux sont le lieu des accueils collectifs et individuels. Toutefois, les actions du CAARUD se répartissent sur l'ensemble du département notamment concernant l'animation du PESP et les interventions en milieu festif.

⁶ Circulaire CAARUD en annexe P.

Environnement, positionnement

Le département du Gard est doté de 4 CAARUD : ASUD, AIDES, RIPOSTe et Logos.

Les CAARUD ASUD et AIDES sont situés à Nîmes. AIDES est également présent à Alès.
Le CAARUD RIPOSTe se situe lui sur Bagnols/Cèze.

Pour le CAARUD Logos, la proximité du CSAPA Logos permet un accès privilégié pour les usagers que nous orientons.

Public bénéficiaire, évolutions récentes

La population est majoritairement masculine (75 %), la part des femmes est plus importante chez les plus jeunes.

Peu de personnes bénéficient d'un logement autonome.

Le public accueilli est très souvent en situation de précarité.

En terme d'évolution, à l'image des enquêtes nationales, le CAARUD Logos fait état en ce qui concerne les caractéristiques des personnes reçues ou rencontrées, de tendances marquées :

- Un rajeunissement de sa file active depuis quelques années : jeunes de 16-25 ans poly-consommateurs (groupes de nomades et jeunes en situation de grande marginalité) ;
- Un nombre de femmes plus important depuis l'ouverture d'un accueil spécifique femmes ; ces femmes semblent être plus jeunes et plus précarisées. Elle paraissent moins sensibilisées aux pratiques à moindre risque
- Une baisse de la population de nouveaux injecteurs d'héroïne
- Une augmentation des consommations de cocaïne essentiellement basée et injectée

En 2017, nous avons reçu dans nos locaux 408 personnes différentes dont 112 nouveaux et 119 femmes. Nous avons comptabilisé 4 716 passages. Ce public est majoritairement en situation de précarité, bénéficiaire des minimas sociaux.

Les produits consommés en moyenne sont l'héroïne (9%), le cannabis (8%), l'alcool (13%), la MDMA ou l'ecstasy (5%), les amphétamines (3%), le LSD ou les acides (2%), les benzodiazépines (5%), la cocaïne ou free base (23%), les plantes hallucinogènes (1%), la kétamine (4%), le crack (10%), autres substances (2%) ; et concernant les MSO détournés ou mésusés : la buprénorphine ou Subutex® (6%), le Skénan® (8%), la méthadone (1%).

Objectifs de l'accompagnement au CAARUD

1. Objectifs généraux

- Proposer un accueil dynamique permettant la sensibilisation à la RdRD et l'accompagnement individualisé de l'utilisateur
- Favoriser l'accès aux soins spécifiques des usagers liés à leurs consommations de drogues

2. Objectifs spécifiques

2.1 Relatifs à la promotion de l'autonomie, de la qualité de vie et de la santé

- « Aller vers » les usagers de drogues ne fréquentant pas les structures spécialisées (usagers relais, dispositifs, partenariats)
- Par la mise en œuvre de soins spécifiques, réduction des dommages liés aux consommations ou aux conditions de vie précaires des usagers
- Maintenir les liens avec les usagers où ils se trouvent (maisons d'arrêts, hôpitaux)
- Agir comme outil de réinscription sociale pour les usagers (accueil collectif)

2.2 Relatifs à la personnalisation de l'accompagnement

- Donner des informations et des conseils personnalisés de Réduction Des risques et des Dommages aux usagers de drogues
- Proposer un accueil individuel dans un cadre collectif
- Se former, échanger, se coordonner pour être au plus près des besoins des usagers

2.3 Relatifs à la garantie des droits et la participation

- Permettre l'accès aux droits communs dans les domaines sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- Faire connaître la RdRD auprès des professionnels et des futurs professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social et également du grand public
- Travailler sur les représentations des usagers de drogues que peuvent avoir les différents professionnels du système de droit commun, afin d'améliorer la relation lors de l'accueil des personnes
- Favoriser l'expression et la participation des usagers au sein du CAARUD

2.3 Relatifs à la prévention des risques spécifiques à la population accueillie et au mode d'accompagnement

- Réduire les risques de contaminations et de transmissions de pathologies virales ainsi que les risques spécifiquement liés aux consommations de produits, inciter au dépistage et à la vaccination

Bilan issu de l'Évaluation Interne

Atouts de l'établissement

Origine interne

En tirant le bilan de l'évaluation interne, nous constatons des forces en matière de promotion de la qualité de vie, de l'autonomie, de la santé et de la participation sociale. Les thématiques de la protection et de la prévention des risques, inhérents à la situation de vulnérabilité des usagers, ainsi que la diversité des actions particulières et notamment à l'extérieur du centre, sont à mettre en lumière.

Enfin, l'organisation interne, les ressources humaines et la gestion administrative et financière rigoureuse sont plutôt considérées positivement.

Les atouts du CAARUD sont ainsi considérées :

- Une spécialisation accentuée sur la RdRD (connaissance des pratiques, des modes de consommations, du matériel utilisé, etc.)
- Une dynamique permettant une diversité d'actions pour aller-vers les usagers
- Une équipe pluridisciplinaire, expérimentée et stable
- Une facilitation de l'accès au soin (prévention des infections, dépistages/vaccinations, partenariats divers, liens avec le CSAPA)

Origine externe

Le CAARUD Logos est depuis plusieurs années un lieu repéré, qui a su se coordonner avec les autres établissements assurant les mêmes missions tout en conservant ses spécificités. L'inscription de la RdRD comme axe majeur de la nouvelle Loi de santé de 2016 (Salles de Consommations à Moindre Risque) et la mise en place de la grande région vont relancer une nouvelle dynamique.

Points à améliorer

Origine interne

L'évaluation interne de l'équipe met en lumière des aspects perfectibles portant sur la garantie des droits et la participation des usagers. Il en est de même concernant l'insertion et l'ouverture de l'établissement à et sur son environnement (médiation sociale). L'élaboration du projet au regard des caractéristiques du public, la formalisation des actions et l'utilisation des outils communs et du système d'information peuvent également être améliorées.

Les points à améliorer sont :

- La formalisation des actions et la culture de l'évaluation
- L'effectivité des outils de la loi 2002-2 qui, s'ils existent, ne sont pas considérés comme ayant un sens dans la pratique quotidienne de l'équipe et sont donc à adapter à la spécificité du public et de l'établissement
- La formation en systémie et entretien motivationnel
- La communication, principalement vers l'extérieur (partenaires, public, etc.)

Origine externe

L'identification du CAARUD par les partenaires est réelle, mais si de nombreux partenariats existent, ils ne sont pas toujours formalisés par des conventions.

DESCRIPTION DU FONCTIONNEMENT Déclinaison des actions pour répondre aux missions réglementaires

Accueil collectif et individuel, l'information et le conseil personnalisé pour usagers de drogues

Soutien aux usagers dans l'accès aux droits, l'accès au logement et à l'insertion ou la réinsertion professionnelle

Accueils collectifs Mixtes Ouverture 3 demi-journées par semaine : le lundi, mardi et vendredi matin de 9h à 12h soit 9h par semaine

Accueils individuels Le lundi et mardi après-midi de 14h à 17h et le mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h soit 12h30 par semaine

Accueil Femmes Ouverture 1 demi-journée par semaine : le jeudi de 14h à 17h soit 3h par semaine

Des modes d'accueils différenciés

Durant les **accueils collectifs**, plusieurs actions sont menées :

- Des actes liés à l'hygiène (machines à laver, douches...)
- Des actes liés à la Réduction Des risques et des Dommages, en progression depuis plusieurs années. Une gamme importante de matériel est mis à disposition. A cela s'ajoute l'organisation de petits ateliers collectifs improvisés sur les produits, les modes de consommations ou encore les risques liés à la sexualité. Nous y ajoutons également les messages liés aux contaminations et le travail de fond réalisé par l'équipe sur la question des dépistages.
- Des actes d'accompagnement social des usager(e)s de drogues : accès ou maintien des droits (sociaux, administratifs, santé, justice, etc.) sur les temps d'accueil collectifs. Ces actes, nous permettent d'entrer dans le quotidien des usager(e)s de drogues et de créer le lien

nécessaire à tout accompagnement éducatif. Un poste informatique est à disposition des personnes reçues afin qu'elles fassent elles-mêmes un certain nombre de démarches de façon autonome : recherches de logements, de formations et d'emplois, actualisations CAF et Pôle Emploi, courriers divers...

- Des actes liés au logement ou avec l'emploi et la formation (accès, recherche et maintien) qui restent relatifs et montrent bien la difficulté pour nos usager(e)s de s'inscrire dans ces domaines.

Les accueils individuels aboutissent souvent sur de la Réduction des Risques et des Dommages. La rencontre dans ce cadre confidentiel est propice pour aborder la question des produits, de leurs modes de consommations et des prises de risques qui s'y associent. C'est aussi l'occasion d'accompagner physiquement certains usagers dans leurs démarches.

Durant l'accueil spécifique réservé aux femmes, l'offre d'accompagnement reste la même (hygiène, RdRD, accompagnement social, etc.) Il est cependant constaté que certaines des femmes présentes durant ce temps spécifique ne fréquentent jamais le CAARUD mixte, d'autres de manière très ponctuelle ou très brève. Nous constatons que les femmes qui viennent pendant l'accueil qui leur est dédié investissent davantage le lieu : elles y restent longtemps (parfois de l'ouverture à la fermeture), s'installent plus facilement autour de table et semblent d'une manière générale plus à l'aise que pendant les temps d'accueil mixte. Les échanges sont libres, les expériences de consommations vécues, les anecdotes fusent et un vrai travail de Réduction des Risques et des Dommages est à l'œuvre. Ces moments d'accueil, riches, permettent véritablement d'échanger longuement avec chaque personne et sont bien souvent un point de départ pour des accompagnements (vers des spécialistes, vers l'assurance maladie ou encore vers le centre de planification par exemple).

Un atelier de soins socio-esthétiques est organisé mensuellement afin de permettre à ces femmes de se réconcilier avec leur image et de leur donner envie de prendre soin d'elles.

Des réunions de concertation

Chaque temps d'ouverture au collectif est suivi d'une réunion de concertation pour faire le point, échanger sur les situations des personnes accueillies et dégager des axes d'amélioration des accompagnements.

Une matinée de réunion hebdomadaire le jeudi de 9h à 12h30 est l'occasion pour l'équipe de se coordonner sur les actions à mener : interventions en milieu festif, PES en pharmacies, accompagnements individuels des usagers, dépistages hors les murs, etc. Mais aussi de réfléchir à des projets nouveaux.

Le droit des usagers

Des réunions et enquêtes de satisfaction sont réalisées de manière régulière avec les usagers du CAARUD afin qu'ils puissent apporter leurs points de vue sur le fonctionnement. C'est l'occasion de les associer et de les responsabiliser à la vie de l'établissement.

Soutien aux usagers dans l'accès aux soins

La présence d'une infirmière, tout comme la proximité des médecins du CSAPA permettent différentes interventions :

- ✚ De proposer des soins infirmiers (pansements divers, prises des constantes, entretiens) et de proposer orientations et/ou accompagnements vers des spécialistes, centres de santé, et vers le CSAPA Logos
- ✚ De proposer des dépistages sur place sans forcément une présence médicale par le biais de protocoles réalisés avec le médecin du CSAPA et selon différents modes de dépistages des pathologies virales (VIH, VHC, VHB) : TROD, Buvard, Prélèvements veineux

- ✚ Le Centre de Vaccinations intervient 2 fois par an sur les temps d'accueil du CAARUD afin de proposer diverses vaccinations.
(voir convention de partenariat en annexe)
- ✚ Le CLAT intervient ponctuellement pour informer les usager

Mise à disposition de matériel de prévention des infections

Intervention de proximité à l'extérieur du centre, en vue d'établir un contact avec les usagers

Un programme de RdRD en pharmacies sur le Département

✚ L'échange de seringues et la mise à disposition du matériel

Depuis 2009, le CAARUD porte un programme de Réduction des risques et des Dommages qui s'appuie sur le réseau gardois des pharmacies et sur les partenaires du département. Au travers de conventions avec le CSAPA La Draille au Vigan (ouest du département) et le CAARUD Riposte à Bagnols sur Cèze (est du département), l'objectif est de proposer l'accès au matériel de RdRD via les opérateurs de première ligne que sont les pharmaciens. L'ensemble des officines a été rencontré au cours des dernières années afin de proposer un partenariat axé sur la mise à disposition du matériel (kit+ et stérifilts majoritairement). Depuis un peu plus de 2 ans le matériel est acheminé par un répartiteur ainsi que la récupération du matériel souillé. A cela s'ajoute la sensibilisation des professionnels des officines sur la thématique de la RdRD. La progression constante du nombre de pharmaciens proposant du matériel de Réduction Des risques et des Dommages nous a permis d'augmenter en proportion la quantité de matériel distribué au fil des ans. En 2017, 149 pharmacies sont partenaires pour la mise à disposition des kits+ (37 000), certaines délivrent aussi des stérifilts (23 000) et/ou des containers de récupération (540).

✚ La formation et l'accompagnement à la RdRD

Après des années de rencontres régulières avec les pharmaciens pour les sensibiliser à la RdRD, une seconde phase est aujourd'hui à l'œuvre. Le nombre de visites en officines diminue grâce à l'intervention du répartiteur pour effectuer les livraisons. Cela nous permet de nous consacrer majoritairement à la formation et de maintenir et consolider nos liens avec les pharmaciens et leurs équipes.

✚ Un programme reconnu à l'échelon national

Le nombre important de pharmacies partenaires et surtout leur bonne répartition géographique permet aux usagers d'accéder à du matériel d'injection et/ou de récupération dans tout le département du Gard. Et c'est bien là le point fort de notre action : permettre à des zones blanches en termes de RdRD d'avoir des points d'appui, des relais sur tout le territoire et ainsi aux usagers de pouvoir à minima accéder à du matériel et des conseils de RdRD, voire à une orientation vers un CAARUD ou un CSAPA. Ce travail permet aux pharmaciens d'accepter plus facilement d'adhérer au programme en étant assurés de pas être les seuls à s'engager.

En 2015, ce travail que nous menons nous a permis d'être sollicités par le RESPADD pour mener une enquête nationale auprès des pharmaciens d'officines et des usagers les fréquentant.

Des interventions en milieu festif

✚ Des actions nombreuses et riches en expériences.

Diverses modalités nous permettent d'intervenir soit directement soit via des relais lors d'événements non autorisés, soirées officielles et interdites, festivals « institutionnels », événements « techno », parfois avec l'aide de bénévoles. Ces interventions sont souvent menées en partenariat avec d'autres CAARUD (AIDES, ASUD, AXESS, RIPOSTe, Le Tipi, Bus 31/32 ou association (Avenir Santé, Korzéame).

Notre présence sur ces manifestations est nécessaire, au regard des consommations et des prises de risques de certains consommateurs. Nous déployons pour cela ce qu'il est plus opportun de mettre en place selon de contexte : Mise à disposition de matériel, stand, Chill Out, etc.

Nous effectuons des maraudes systématiques dans les alentours des soirées. En collaboration avec les organisateurs et les services de secours parfois présents sur site, nous accompagnons des personnes en « bad trip », faisons de la réassurance, voire faisons intervenir les dispositifs de premiers secours et apportons notre expertise.

Nous notons également que le public des événements festifs connaît la RdRD et qu'il est de mieux en mieux informé des risques liés aux consommations de substances psychoactives. Cela se traduit par une bonne connaissance des produits, de leurs effets et des outils de RdRD. Si la RdRD est enfin reconnue par la loi française (en 2004 puis début 2016), il n'empêche que la présence de policiers en civil ou les diverses interdictions dont sont frappés les événements « techno » ne favorisent pas toujours notre présence. Ainsi, nous militons pour une modification de la loi du 31 décembre 1970.

Ces interventions particulièrement mobilisatrices en terme de personnel et de temps, nous permettent également de rencontrer d'autres usagers de drogues, plus jeunes, plus insérés et pour autant confrontés à des consommations importantes se mettant parfois en situation de risques. Le nombre d'événements et les sollicitations étant de plus en plus nombreuses, la création d'un collectif des CAARUD gardois sur la question du festif va nous permettre d'être plus opérants et pertinents dans nos actions. Il nous faudra réfléchir à nous mobiliser sur des lieux un peu plus « institutionnels » (Clubs, boîtes de nuit...), car les consommations y sont importantes et le public y est le moins proche des structures de RdRD.

Une présence à la maison d'arrêt de Nîmes

Les visites aux usagers de drogues en milieu carcéral sont des entretiens de soutien, d'informations et d'échanges. Nous évoquons le quotidien carcéral, souvent difficile ; les consommations que l'incarcération a souvent modifiées ; l'expérimentation d'un médicament de substitution ; la sortie. Les entretiens permettent également d'aborder la question des sérologies (VIH, hépatites), des modes de transmission des pathologies virales, des produits, des médicaments. Les détenus bénéficient alors de conseils personnalisés qui leur permettent d'établir des stratégies afin de réduire les risques liés à leurs consommations et aux transmissions virales. Nos interventions ont pour objectif de :

- ✚ Réduire les risques et les dommages liés à l'usage de produits psychoactifs.
- ✚ Favoriser l'accès aux soins des détenus consommateurs de substances psychoactives.
- ✚ Soutenir les détenus ayant des conduites addictives pendant leur temps d'incarcération dans le cadre d'entretiens socio-éducatifs.
- ✚ Maintenir le lien avec des personnes connues préalablement au CAARUD Logos et qui se trouvent incarcérées durant leur parcours de vie.

Développement d'actions de médiation sociale

Une attention particulière est portée à l'inscription du dispositif dans le quartier, notamment dans la régulation lors des temps d'accueil collectif. L'absence d'espace extérieur implique que les usagers se regroupent régulièrement dans la rue devant le CAARUD et nous impose de veiller continuellement au respect du voisinage. Si peu de problèmes sont rencontrés il reste important de remplir et de développer cette mission.

L'inscription citoyenne des usagers se travaille à partir d'actions d'accès à la culture pour tous. A cet effet, un partenariat s'est développé avec l'association « Les amis du Sémaf ».

Partenariat, conventions

Le CAARUD Logos s'inscrit dans un tissu partenarial important et entretenu depuis plusieurs années, notamment avec les acteurs institutionnels et médico-sociaux que rencontrent les usagers. Une fine connaissance des partenaires de proximité permet des orientations régulières, ou encore une amélioration de l'offre faite aux usagers.

Les orientations sont facilitées, par les liens inter établissements (CSAPA logos et Blannaves) ou par les liens avec des structures partenaires .

Des actions « d'aller vers » nous ont permis de développer un nombre important de conventions nous permettant de participer à des interventions en milieu festif, par le biais d'un collectif de CAARUD (mais aussi de CSAPA et associations) du Gard.

Le programme de réduction des risques et des dommages en pharmacies sur le département s'articule autour de conventions avec les différents acteurs : CERP pour la livraison, CSAPA La Draille, CAARUD Riposte et CSAPA Logos pour la répartition départementale, Véolia pour la récupération des DASRI, le CFA de Marguerittes pour la formation des préparateurs en pharmacie.

cf. annexe liste des conventions de partenariat.

Des instances de réflexion, de concertation, d'élaboration

L'accueil de stagiaires

Le CAARUD Logos est une structure qui fonctionne dans la transdisciplinarité. Cette modalité de travail est renforcée par l'expérience d'une partie d'entre nous, par le regard des nouveaux membres de l'équipe et des stagiaires.

Nous accueillons au CAARUD en stage des infirmiers, des éducateurs spécialisés, parfois des cadres de l'intervention sociale pour des durées de quelques semaines à plusieurs mois. Ceux-ci bénéficient de ce fait d'une modalité de travail qu'ils ont rarement l'habitude de rencontrer. Des temps de mise en commun permettent une meilleure prise en compte de la parole de ces futurs professionnels et de mesurer les améliorations que nous pouvons apporter à l'accueil qui leur est fait.

Un livret d'accueil stagiaire a été élaboré et leur est remis, un référent de stage est nommé.

Des formations sont également dispensées aux préparateurs en pharmacies en CFA ou auprès des jeunes en service civique, il s'agit ici d'amener des connaissances sur notre établissement, nos actions et sur la pratique de la RdRD en général.

Des formations en continue de l'équipe

Les groupes de travail proposés par la Fédération Addiction élaborent des guides de bonnes pratiques selon les thèmes abordés. Les salariés du CAARUD y participent régulièrement.

Nous participons à des rencontres inter-équipe afin de fluidifier le parcours des usagers, de travailler sur la mise en place de projet, ou encore de sensibiliser des salariés en contact avec des usagers à la RdRD.

D'autres formations reçues par l'équipe permettent de mettre à jour ses connaissances et de répondre de façon optimale aux besoins des usagers : TROD VIH et VHC, Change Le Programme, NPS, Intervenir en milieu festif, Éducation canine, AERLI.

Internet et communication

Une page Facebook a été créée et mise en lien avec le site internet du centre Logos. Ces divers outils de communication ont pour objectif de rendre plus accessible au grand public le travail mené par le CAARUD mais également de pouvoir faciliter l'accès pour les usagers éloignés du dispositif. Un numéro dédié est également communiqué, principalement via les pharmacies pour que les usagers ne fréquentant pas le CAARUD puissent nous contacter directement. L'objectif est de pouvoir proposer une rencontre sur un autre lieu pour échanger ou mettre à leur disposition un matériel spécifique de RdRD auquel ils n'ont pas accès.

Enfin, un bilan d'activité est élaboré chaque année par l'équipe du CAARUD afin de rendre compte des diverses actions menées au cours de l'année écoulée.

Participation au dispositif de veille sanitaire

Addictovigilance

Chaque année, en matière de veille, nous relayons les messages d'alerte SINTES⁷ transmis par le centre d'addictovigilance de Montpellier. Très bien perçu par les usagers, ce dispositif de surveillance les met en garde sur des produits aux dosages inhabituels ou à la composition plus que douteuse. C'est là aussi un des supports pour évoquer, au-delà des transmissions virales, les risques de surdoses ou d'intoxication en consommant des produits dont l'origine n'est jamais garantie.

L'analyse de produits, est un outil de RdRD pertinent. Nous utilisons autant que nécessaire cette possibilité et les liens que nous entretenons avec le centre d'addictovigilance sont d'une qualité remarquables.

L'enquête Oppidum

Nous sollicitons régulièrement les usagers pour répondre à cette enquête qui permet de repérer les tendances sur les produits en cours et leurs modes de conso ce qui nous amène à adapter nos messages et nos outils de RdRD.

⁷ SINTES : Système National d'Identification des Toxiques et Substances

Concernant l'accueil collectif et individuel :

- Améliorer les conditions d'accueil collectif et individuel (travaux et formations concernant le concept d'accueil)
- Favoriser la participation des usagers dans les missions de l'établissement

Concernant la RdRD :

- Développer l'expertise de l'équipe du CAARUD en matière de Réduction des Risques et des Dommages (formations de l'équipe)
- Mettre en place des programmes d'accompagnement des consommations (AERLI, vapoteuses, RdRD alcool...)
- Favoriser l'accès à l'analyse de produits dans une perspective de RdRD
- Accompagner et développer la Réduction des Risques et des Dommages en tant que politique de santé et œuvrer pour la création d'espace de consommations à moindre risques dans le CAARUD
- Mettre en œuvre un programme TAPAJ (Travail Alternatif Payé A la Journée)

Concernant l'aller vers :

- Poursuivre la dynamique d'actions novatrices allant au-devant des usagers. Par exemple, rencontrer les usagers des officines afin d'évaluer leur connaissances en matière de RdRD, de leur proposer d'autres gammes de matériel (création d'un dépliant), d'être au plus près de leurs consommations et usages, voire de l'accès aux soins
- Consolider les partenariats avec les acteurs de RdRD pour répondre aux événements festifs et former les différents acteurs du milieu festif
- Réfléchir à des modalités d'interventions en milieu carcéral

Concernant le partenariat :

- Développer le travail en réseau avec les pharmaciens d'officines et plus largement avec les acteurs de soin de premier recours (Médecins généralistes, IDE libéraux...)
- Renforcer les liens avec le champ de l'hébergement et de la précarité afin de mettre en place des actions de RdRD auprès de ce public et des professionnels

Concernant la médiation sociale :

- Développer des actions de médiation sociale
- Améliorer la visibilité par de la communication
- Se mobiliser pour la décriminalisation du consommateur et de l'usage de drogues
- Renforcer les partenariats associatifs, culturels et caritatifs pour consolider l'inscription sociale des usagers